

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**du Conseil Municipal**

CANTON d'ANSE

-----  
**Nombre de membres**  
En exercice : 17  
Présents : 13  
Absent représenté : 2  
Absents : 2  
-----

Le 25 février 2014, le Conseil Municipal de Morancé, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Madeleine DELORME, Maire, en session ORDINAIRE.

Date convocation : 19/02/2014

Le Maire certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, DELORME Madeleine, PEIGNE Claire, PUPIER René, GILLET Maryse, LEBLOND Alexandra, THEVENON Claude, DUGELAY Béatrice, VIGNAT Josette, MARTIN Laurent, MULMANN Bernard, POURCHOUX Lucien, LU Rémy, RAVET Michel

*formant la majorité des membres en exercice.*

Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte trois jours francs avant celui de la séance.

Absent(s) représenté(s) : GUGLIERMINA René ayant donné pouvoir à GILLET Maryse, LASSALLE Brigitte ayant donné pouvoir à PEIGNE Claire.

Absent(s) : GAILLARD Geneviève, LESPRILLIER Peggy

Monsieur René PUPIER a été élu Secrétaire de Séance

**OBJET : TARIFS D'ACHAT D'EMPLACEMENTS CIMETIERE**  
*mairie/conseil/delib2014/del02-01nvx tarifs cim*



Madame le Maire présente au conseil les conclusions de la commission cimetière relatives aux achats d'emplacements cimetière. Elle propose au Conseil Municipal de revoir, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014, les tarifs pratiqués par la commune concernant l'achat de concessions classiques au cimetière et de créer à compter de cette date des tarifs pour les cases columbarium et cavurnes, selon les modalités déterminées dans le tableau ci dessous :

	Type	Tarifs actuels		Nouveaux tarifs	
		Pour 15 ans	Pour 30 ans	Pour 15 ans	Pour 30 ans
Concession classique	Simple : 2 personnes	152 €	240 €	200 €	360 €
	Double : 4 personnes	304 €	480 €	450 €	750 €
Case columbarium	3 à 4 urnes			400 €	800 €
Cavurne	2 à 3 urnes				

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres votants et une abstention.

➤ **DECIDE D'APPROUVER** la proposition de la Commission cimetière (cf tableau ci-dessus), et dit que ces nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014.

MAIRIE DE MORANCE

18 MARS 2014

COURRIER ARRIVE

Délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Suivent au registre les signatures des membres présents.

Extrait certifié conforme,

Le Maire